## J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 96,616, Div. C—Succession d'Edward S Rapier.

**DEUX TERRAINS EXTRA LARGES, A COVINGTON, LNE.**

**A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur, Sans Limite, JEUDI, 31 Août.**

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C dans l'affaire intitulée succession de Edward S Rapier dossier No 96,616 ledit ordre daté et signé du 27 ... 1911, adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente par enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, JEUDI, le 31 août 1911 la propriété foncière ci-après décrite à savoir—Un certain lot ou parcelle de terre étant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St-Tammany Etat de la Louisiane, plus particulièrement décrit comme lots deux 2) et trois (3) dans l'ilet numéro dix neuf 19) dans la division de Spring de ladite ville de Covington. Lesdits lots mesurant chacun cinquante deux pieds, cinq pouces (52' 5") de face à la rue Madison et chacun une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120') et chacun des lots mesurant sur la ligne du fond ou arrière, cinquante-trois pieds et sept pouces (53' 7"). Ledit lot numéro deux formant le coin des rues Hancock et Madison. Le tout d'après un plan et plat d'arpentage dressé par Preston Herndon ingénieur civil et voyer du 16me jour de mai 1906 de la portion de terre décrite lequel plan est annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph B Lancaster notaire pour la paroisse de St-Tammany le 29 mai 1906.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer au-dessus et en plus du montant de leur enchère les taxes de 1911 et les frais des actes de vente incluant les frais de tous certificats pardevant J. M. Quintero notaire. 20 0|0 du prix d'achat (ne portant pas d'intérêt) au moment de l'adjudication par les acquéreurs avec

J. L. Onorato, et Encanteur 910 rue Gravier.

30 juil—30—août 6 13 20 27 31

## Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Epiceries de Choix et de Fantaisie,

Vins, Liqueurs, Comptoirs, Etagères etc

**Succession de Joseph Davi.**

97,865—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Div. E.

PAR LOUIS C. SPEAR & CO.—Louis C. Spear, Encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, le 8 septembre 1911, à 10:30 a. m. à l'enchère publique, sur les lieux No 2475 rue N. Galvez, encoignure de la rue Art, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé du 24 août 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu de l'endroit ci dessus désigné, consistant d'un assortiment d'Epiceries de choix, Vins, Liqueurs et autres articles généralement ... dans une Epicerie bien établie.

Conditions—Comptant sur adjudication. 27 août—27—sept 3 7 8

## Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE—SANS LIMITE NI RESERVE**

**SPLENDIDES PROPRIETES PRODUCTRICES DE REVENUS**

**Dans le Cœur du Quartier des Affaires de la rue Dryades**

**Portant les Nos Municipaux 1212-14-16-18-20-24 rue Dryades,**

Se Composant de deux Cottages Doubles, un Cottage Simple et une Maison de Résidence à deux étages, Actions, Meubles, etc.

Lucy Barthel, épouse de Geo. H. Dougall, Jr, et als vs mineurs de Herbert Hoge et Henry Frank Schneider—No 97,617—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—MARDI, le 5 septembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 25 juillet 1911, et signé le 31 juillet 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, les effets ci-après décrits mobiliers et immobiliers, à savoir:

1. Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et priviléges y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Clio, Erato et Baronne, désigné par la lettre A sur un plan de Dasney & Waddill, daté du 2 juin 1911.

Ledit terrain mesure 17 pieds 10 pouces 2 lignes [17' 10" 2'''] de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6'''] entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 96 365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C O B 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un cottage simple ayant sept chambres, portant le No municipal 1224 rue Dryades.

2. Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et priviléges qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et carré que le précédent, désigné sur le même plan que le terrain B. Ledit terrain mesure 35 pieds, 5 pouces 0 ligne (35' 5" 0) de façade rue Dryades, la même largeur à l'arrière, sur 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110' 9" 6") de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété acquise par les personnes et les défendeurs de succession de Fred Barthel No 96,365 et du dossier de la Cour Civile de District et de Record C. O. D. 240, folio 366.

Les améliorations se composent d'un splendide cottage double chaque côté ayant sept chambres portant les Nos municipaux 1218-20 rue Dryades.

3. Un certain terrain ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages et priviléges qui s'y trouvent ou y appartenant, situé dans les mêmes district et carré que les premiers décrits et désignés sur le même plan que le terrain C. Ledit terrain mesure 34 pieds, 0 pouce, 7 lignes de façade rue Dryades, sur 37 pieds, 0 pouce, sur les lignes de derrière, sur une profondeur de la ligne du terrain B 110 pieds, 9 pouces, 6 lignes (110', 9", 6"), l'autre ligne de côté ayant une profondeur de 45 pieds, 6 pouces, 0 ligne (45', 6", 0''') sur une allée commune; les terrains C et D, plus une profondeur sur la ligne du lot D de 65 pieds, 3 pouces, 6 lignes, (65', 3", 6"). Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et défendeurs de la succession de Fred. Barthel, No 96,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant de record C.O.D. 240 folio 366. Les améliorations se composent d'un cottage double de cinq chambres, deux chambres à l'arrière, portant les Nos municipaux 1214-16 rue Dryades.

4. Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et priviléges, etc., situé dans le même District et ilet premièrement décrit et désigné sur le même plan que le lot D. Ledit lot mesure 16 pieds 2 pouces 3 lignes [16' 2" 3'''] de face à la rue Dryades, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 110 pieds 9 pouces 6 lignes [110' 9" 6'''] entre lignes égales et parallèles; lequel dit lot est contigu au lot C pour une distance de 65 pieds 3 pouces 6 lignes [65' 3" 6'''] et l'allée en commun pour 45 pieds 6 pouces 0 ligne [45' 6" 0''']. laquelle allée est en commun aux lots C et D. Etant la même propriété acquise par les pétitionnaires et les défendeurs de la succession de Fred Barthel, No 76,365 du dossier de la Cour Civile de District, ledit jugement étant enregistré dans le livre des transferts 240 folio 366.

Les améliorations consistent en une bâtisse simple à deux étages, huit chambres, hangar, etc. connue comme No 1212 rue Dryades.

5. Six actions du fonds-capital de la Teutonia Insurance Company de la ville de la Nouvelle-Orléans, représentées par certificat No 214, valeur au pair de $100 chacune.

6. Un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions—Comptant pour les actions, effets et meubles de maison. Propriété foncière comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1911, pour les frais de tous certificats, et pour l'acte de vente pardevant Alvin E. Hebert notaire. Les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur que de la date du passage de l'acte de vente. 10 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

John Dymond, Sr., avocat des demandeurs.
E. W. Kiebow, avocat des demandeurs.
Harry Mooney, avocat des défendeurs.
1 août—1 6 13 20 27—sept 3 5

## Stroudback, Stern & Gumbel, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE

S. B. Chapman vs Grenier, Sitterle Art Glass Co

No 97 601 Cour Civile de District Division E

Au plus haut enchérisseur.

Un lot de verrerie d'art de valeur de toutes descriptions, tables, etc. Aussi un lot de meubles de bureau.

Mercredi, 30 août, à 11 heures A. M. dans le local No 240 rue Chartres près Bienville.

(Premier étage)

PAR STROUDBACK STERN & GUMBEL, Ltd, Leonard L. Stern, Encanteur vendront à la date ci-dessus mentionnée à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, en vertu d'un ordre signé le 23 août 1911 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, les effets mobiliers, ci après décrits, savoir:

1 lot de verrerie d'art de valeur, tables, meubles de bureau, etc., en compte ouvert. Le tout d'après l'inventaire enregistré.

STROUDBACK STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

A. D. Danziger avocat pour le receveur
26 août—26 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE —EN— PARTAGE

W. Harry Clark vs Mlle Katie O'Connor et als.

No 97,585—Cour Civile de District, Division "C".

**COTTAGE SIMPLE DE CHOIX,**

Ayant 7 Chambres, Chambre à Bain Moderne,

**1215 RUE MILAN,**

Entre les rues Colisée et Perrier.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL LTD — Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 14 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 27 juillet, et le jugement signé en cour ouverte le 4 août 1911, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, priviléges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Milan, Colisée, Perrier et Marengo. Lesdits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Ledit lot No 5 mesure 28 pieds 7 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme le No 1215 rue Milan et comprennent un cottage simple contenant 7 chambres, chambre à bain, connections d'eau et d'égout etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du prix d'adjudication toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1911. L'acte de vente pardevant Arthur B. Leopold, notaire. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd. Encanteurs.

13 août—13 20 27—sept 3 10 14

## Fitzpatrick-Dunn Realty Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Le contenu d'un magasin de cigares, de journaux et de nouveautés**

No 319 rue Royale, entre les rues Bienville et Conti.

Dans la Succession de William Walter Freriche.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 97,716.

PAR FITZPATRICK-DUNN REALTY CO—W. H. Fitzpatrick, Encanteur, Bureau No 338 rue Carondelet—MARDI le 5 septembre 1911, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 319 rue Royale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon E K Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, daté et signé du 21 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un National Cash Register, un grand assortiment de papier à écrire de choix, albums, jeux de cartes, encriers, livres pour ordres, Journaux, Day books, Cash books, Ledgers, Time books, Memorandum books, Crayons, peignes de poche, plumes, pipes, boutons de cols, sacs, jeux d'échecs, jeux de tous genres, base balls, Jetons de poker, sacs en cuir, poches, waste baskets, enseignes électriques, aquarelles, pupitres, éventails de plafond, show case, un lot d'outils de charpentier, trois stands électriques, 3 vitrines de 8 pieds, étagères pour cartes-postales avec piédestals, vitrine pour nouveautés, cabinet en noyer pour cigares, une vitrine pour cigares debout, quatre étagères en verre plaqué, un lot de tabac assorti, tabac à chiquer, cigares, Magazines, allumettes Domino et un Kodac Hartman, avec installation complète et autres articles trop nombreux pour mentionner.

Tout le stock ci-dessus dans lesdits lieux d'affaires sera offert comme commerce en opération en bloc; s'il n'est pas vendu de cette façon, alors il sera offert en lots.

Conditions—Comptant et livraison immédiate.

Lyle Saxon, avocat pour le pétitionnaire.
24 août—24 27—sept 3 5

## Louis C. Spear & Co

Maison Double à Deux Etages.

No 2115 Promenade Carondelet, entre les rues Johnson et Galvez.

PAR LOUIS C. SPEAR & Co. Louis C. Spear, Encanteur — Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, conformément à un jugement rendu le 2 juin 1911, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, Division E., dans la Succession de Julius Anderson, No 92,103, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 270, borné par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St-Pierre; ledit lot commence à une distance de 91 pieds 11 pouces et 2 lignes de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur de 175 pieds 10 pouces sur la ligne de côté le plus près de la rue Galvez, et 173 pieds 5 pouces et 7 lignes sur la ligne vers la rue Johnson, et 30 pieds 7 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Acquis par le défunt Julius Anderson de Geo. Eike, le 27 avril 1903, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, enregistré dans le Bureau des Transferts 192, folio 327.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, retirée de la banquette, ayant galerie sur le devant et sur le côté, et quatre ou cinq chambres de chaque côté, lieu d'aisances et autres convenances, aussi une grande cour sur le côté, convenable pour le commerce de bois et de charbon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et de payer pour les taxes de 1911 et pour tous certificats. L'acte de vente devant être passé pardevant Ethelbred M. Stafford, notaire, en cette ville aux frais de l'acquéreur.

L. H. Burns, avocat du demandeur.
W. H. Robinson avocat du défendeur.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

## Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

PROPRIETE DE CHOIX DU QUATRIEME DISTRICT

—COMPRENANT—

L'Emplacement de Commerce de Valeur, 2423 Rue Dryades, Faisant Face au MARCHÉ de la rue DEUXIEME.

Grand Cottage Attrayant, 3209 Rue Saratoga

Magnifique Terrain pour Bâtir sur l'Avenue Washington,

Aussi une Etendue de Terre de Valeur à la Grande Ile, Lne.

**M. L. MARGOT et al. versus ANNA MARGOT et al.**

No 97,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—(Premier étage), JEUDI, le 28 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de M. L. Margot et al versus Anna Margot et autres, il sera vendu à l'enchère publique, sans limite ou réserve, pour effectuer un partage, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Rampart (autrefois St-Denis), Première et Deuxième, désigné comme lot No 3 sur un devis de Reizenstein, daté du 16 septembre 1868, annexé à un acte de vente pardevant W. J. Castell, ancien notaire, daté du 30 juin 1868, commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Deuxième et Dryades et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 115 pieds 6 pouces de profondeur borné sur le côté vers la rue Première par le lot No 4 et sur le côté vers la rue Deuxième par le lot No 2, et sur le fond par le lot No 6, ensemble avec les bâtisses là-dessus comprenant la grande bâtisse double en bois ayant deux étages dans le fond, hangar dans le fond, etc., connue comme le No 2423 rue Dryades; splendide location pour n'importe quel genre de commerce en détail, particulièrement adapté pour un magasin de grains et de fourrage, vis-à-vis du marché de la rue Deuxième.

2° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet No 308, borné par les rues Saratoga, Franklin, Toledane et Harmony, désigné comme lot C, sur un devis de D. E. Seghers, daté du 8 février 1905 et mesurant 30 pieds de face à la rue Saratoga sur 92 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Harmony et Saratoga, avec les bâtisses qui s'y trouvent comprenant le joli et grand cottage en bois ayant deux étages en plus dans le fond portant le No municipal 3209 rue Saratoga, bonne location qui s'améliore.

3° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet No 404 borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Willow et Sud Claiborne lequel dit lot est la portion de façade du lot No 3 sur un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 12 septembre 1893 annexé à un acte de J. J. Ward, notaire, daté du 3 octobre 1893, et commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure la rue Willow, et mesurant 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington sur 100 pieds en profondeur.

4° Une étendue de terre située sur la Grand'Isle, paroisse de Jefferson, Lne, désignée par les Nos 1 à 86 inclusivement, bornée par le Chemin Public l'avenue Live Oak, les rues Preston et Egana, d'après le plan déposé dans le bureau de l'Enregistreur de la paroisse de Jefferson, paraphé 13 mai 1868, à l'exception des lots Nos 50, 51, 60, 61, 72, 79, 80, 81, 82 et 83 desdits 86 lots qui étaient précédemment aliénés. Le projet d'extension et d'améliorations du New Orleans Southern and Grand Isle Railroad, avec communication directe par vapeur à l'Ile, réduisant ainsi le passage de quelques heures, donnera à cette propriété, dans un avenir prochain, une grande valeur et l'acquéreur sage ne devrait pas perdre cette splendide occasion.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1911, et déposer avec l'encanteur 10 0|0 du montant de l'adjudication en partie de paiement du prix de la vente; et l'acquéreur devant recevoir les loyers que de et après que les actes de vente soient passés.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles T. Soniat, notaire.

Charles F. Claiborne, avocat.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

## Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas R. Hauer. No 97,681, Paroisse d'Orléans,

Etat de la Louisiane, "C. C. de D.," Division "E."

**COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES,**

—AUSSI—

**COTTAGE SIMPLE EN BOIS,**

**JEUDI, le 7 Septembre, 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.**

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, daté et signé du 3 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir—

No 1.—Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans l'ilet borné par les rues Decatur, St-Ferdinand, Chartres et Port, dans le Troisième District de cette ville, ledit ilet est désigné par le No 2, sur un plan de 46 lots de terre, déposé comme plan No 61, en l'étude de F Grima, notaire; les dits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2 et 3 sur le dit plan et mesurant en mesure anglaise, à savoir: le lot No 2 mesurant 21 pieds 6 pouces, [22' 6"] de face à la rue Decatur sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce (109' 1") sur la ligne le divisant du lot No 1, 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 3 et 20 pieds 3 pouces et 7 lignes (20' 3" 7''') de longueur sur la ligne du fond; le lot No 3 mesurant 21 pieds 6 pouces (21' 6") de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 4 et 23 pieds 3 pouces et 7 lignes (23' 3" 7''') de largeur dans le fond. Cette propriété est connue par le numéro municipal 2707 rue Decatur consistant d'une bâtisse simple à deux étages dans le fond du lot ayant hangar couvert en ardoise faisant face sur la rue.

No 2.—Un lot de terre situé dans le Faubourg de Washington, Ward Dasney, Quartier Architectes District, désigné par le numéro 2, sur un plan particulier dressé par Voilquin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte de vente, Franciell & Favre à Ph. Chebert. Ledit lot de terre mesure 35 pieds [35'] de face à la rue St-Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, autre borne étant la rue Port, sur 88 pieds 4 lignes [88' 4"] de profondeur et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9 de l'ilet No 2 d'après un plan original de cette partie du Faubourg Washington, dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas; ensemble avec la bâtisse en briques à un étage et cuisine en briques à deux étages construite sur ledit lot de terre et toutes les dépendances. Désignée par les numéros municipaux 544 et 546 rue St-Ferdinand.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS Encanteur, Bureau 437 rue Carondelet.

John L. Fella, avocat pour la demanderesse.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de Mme Martin B. Roth, et al.**

No 95,874—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division A.

## Cottage Désirable.

**JEUDI, le 31 Août 1911, à Midi,**

**A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.**

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus-dite Cour, daté du 28 juillet 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos Un et deux dans l'ilet No 653, borné par les rues Féliciana, Robertson, Clouet et Claiborne, et mesurant 62 pieds de face à la rue Féliciana sur 112 pieds de profondeur et formant le coin des rues Féliciana et Robertson. Les améliorations consistant d'un cottage simple convertible en un cottage double et hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilége sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911; aussi pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire. 10 0|0 du prix d'achat doit être déposé au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur, Bureau, 437 rue Carondelet.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

## ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, Division C— No 95,117. In re Interdiction de Mlle Louisa Anna Wormann.

JUGEMENT.

Cette affaire ayant été présentée ce jour pour être jugée.

Présents: W. L. Hughes, avocat pour la demanderesse.

Henry L. Sarpy, avocat pour la défenderesse.

Quand après avoir entendu les plaidoiries, le rapport des experts médicaux nommés par cette cour et dûment assermentés, aussi bien que le témoignage de Mme Caroline Wormann et de Louis P. Knop donnés en cour ouverte ce jour il a été suffisamment établi que la défenderesse, Louisa Anna Wormann, est incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires et ses biens, et pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété que la défenderesse, Louisa Anna Wormann, soit et elle par le présent déclarée et décrétée incapable de prendre soin de sa personne et de ses biens et d'exécuter validement aucun acte qui pourrait être exécuté par une personne saine d'esprit et par conséquent elle est par le présent interdite: les frais de ces procédures devant être payés de ses biens.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 20 décembre 1910.

Jugement lu et signé en cour ouverte le 3 janvier 1911.

Signé: E. K. SKINNER, Juge.

Pour copie conforme:
P. A. DUCOING, Député Greffier.
18 août—18 25—sept 1 8 16

## Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE

**VENTE EN PARTAGE**

—CONSISTANT DE—

10 Actions de la Consumers Biscuits Co.
5 Actions de la Consumers Brewing Co.
4 Actions de la Consumers Coffee Co.
4 Actions de la Magic Keller Soap Works, Ltd.

In re, M. L. Margot et al versus Anna Margot et al.

No 97,651—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, — Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 8 août 1911 et signé en Cour ouverte le 14 août 1911 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire et pour le compte de M. L. Margot et al versus Anna Margot et al.

Conditions—Comptant.
27 août—27—sept 3 7

## Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Joli Cottage Simple, 2215 rue Bourgogne, entre l'avenue Champs Elysées et la rue Marigny

Succession de Mme Margaret Hartwick veuve de John Alway

No 96,152—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI 19 SEPTEMBRE 1911

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre signé le 18 août 1911 par l'Hon Geo H Théard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Rempart, Marigny et Champs-Elysées désigné comme lot No 24 sur un plan de Joseph Pilié, laquelle portion de terre mesure 25 pieds de face à la rue Bourgogne sur 51 pieds quatre et demi pouces de profondeur, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par le No 2215 rue Bourgogne, et comprennent un cottage simple ayant deux étages à l'arrière, ayant 9 chambres corridor chambre à bain, etc. ayant la connection des Egouts et de l'eau.

Conditions—1|3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le reste s'il y en a, à 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurités, les billets portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique et sont donnés partiellement en considération du prix d'achat et l'acquéreur paiera les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 août—19 20 27—sept 3 10 17 18 19

## Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de résidence de valeur et emplacement de valeur

541 rue Patterson, Alger.

Succession de Sylvester Conlon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 97,556

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, JEUDI, le 21 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 11me jour d'août 1911, signé par l'Honorable Porter Parker, juge de la Division D dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Cinquième District (5me) de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal vingt-sept, borné par les rues Patterson, Delaronde, Verret et Olivier, ledit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par D'Hémécourt, voyer, et déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre des plans No 11 lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Patterson sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot est aussi sur un plan privé annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 29 mai 1891, et étant une vente par P. M. Olivier à la Eureka Homestead Society, et aussi sur un devis privé annexé à un acte ci-après mentionné d'achat.

Acquis par Sylvester Conlon par achat de la Eureka Homestead Society le 10 avril 1901, par acte pardevant E. J. Barnett, notaire.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin et six chambres.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an à l'option de l'acquéreur, ledit crédit devant être représenté par un billet de l'acquéreur payable à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilége, avec toutes les clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès et assuré aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur devant payer toutes les taxes sur la propriété de l'année 1911, et les frais de tous certificats en plus du montant de son enchère; l'acquéreur devant payer dix pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et la balance du paiement comptant à la confirmation de l'acte de vente pardevant C M. Eustis, notaire.

LOUIS HUFFT, Encanteur,
Louis Henry Burns, avocat pour l'administratrice.
10 août—20 27—sept 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Irene Soule Faist, épouse de August Faist.

No 97,795—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, — Bureau No 826 rue Union — JEUDI, le 31 août 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 21 juillet 1911 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges et dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 160 autrefois l'ilet No 8 du faubourg Plaisance, borné par l'avenue Louisiana, les rues Toledano, Laurel et Live Oak, maintenant Constance, désigné comme lot No 23 sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant Theo. Guyol, ancien notaire, le 23 janvier 1855; ledit lot mesurant trente-deux [32] pieds trois [3] pouces de face à la rue Toledano sur cent vingt-huit [128] pieds de profondeur, toute mesure américaine.

Lesdites améliorations consistant d'un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté, et connu comme Nos 920-922 rue Toledano.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant déposer 10 0|0 de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication payer pour toutes les taxes de l'année 1911, frais de tous certificats ainsi que pour l'acte de vente. Ledit acte de vente devant être passé pardevant John F. A. Hebel, notaire, en cette ville.

LOUIS HUFFT, Encanteur, 826 rue Union

Arthur John Peters, avocat pour administrateur.
30 juil—30—août 6 13 20 27 31

## Morgan-Jacobs, inc.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Magasin et Résidence.**

No 2401-2403 rue Ste-Anne, Encoignure Tonti.

August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer No 97,088.

JEUDI, le 7 septembre 1911 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

En vertu et conformément à un jugement signé par l'Hon. E K Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, agissant pour l'Hon. T C W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 19 juillet 1911, et aussi conformément à un ordre signé par l'Hon. Porter Parker, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, absent en congé, le 3 août 1911 dans l'affaire de August Kraemer vs Les Mineurs Kraemer, No 97,088 du dossier de ladite Cour et adressé à Samuel L. Jacobs, Bureau No 831 rue Carondelet, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Tonti Rocheblave et Dumaine, formant le coin des rues Ste Anne et Tonti et mesurant trente pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur et façade à la rue Tonti de quatre-vingt huit pieds, d'après un plan dressé par Gireau et Castaing, daté du 15 octobre 1850 et déposé parmi les registres de C. C. Ledreyere, ancien notaire en cette ville, comme plan No 4 de son livre de plans.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, payer pour l'acte de vente pardevant Theodore A. Beck, notaire, payer pour tous les certificats et déposer 10 0|0 sur l'adjudication avec

MORGAN-JACOBS INC.,
S. L. JACOBS, Encanteur,
6 août—6 13 20 27—sept 3 6 7

## Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

No 2626 Avenue Cleveland, près de la rue Broad.

Cottage Simple contenant Cinq Chambres, Bâtisses dans le fond. Chemin pour Voiture etc.

Succession de Patrick McKernan et épouse. No 97 692—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER—Cicero A. Ramsey, Encanteur, Bureau No 341 rue Carondelet—JEUDI, le 28 septembre 1911 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre rendu le 24 août 1911 par l'Hon. Porter Parker juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon E. K. Skinner juge de la Division C, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc. situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, maintenant Cleveland, Dorgenois, Palmyre et Broad, lequel dit lot étant à une distance de 192 pieds de la rue Dorgenois et mesurant 32 pieds de face à la rue Gasquet (maintenant Cleveland) sur 139 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et désigné par le No 18, d'après un devis enregistré de Wm Thiel, architecte daté du 4 janvier 1864 en le bureau du shérif, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Conditions — Comptant: l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1911, et pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et un dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

27 août—27—sept 3 10 17 24 28

## Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

**COTTAGE SIMPLE DE VALEUR**

**Ayant chemin pour voiture**

**835 RUE ST-ANDRE**

Entre les Rues Laurel et Annonciation.

Six Chambres, Couverture en Ardoises, Retiré de la Banquette, près du Marché Magasin, Eglises et Ecoles.

Succession de Caroline Sauer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A—No 97,573.

IL sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 5 septembre 1911, à midi, par JAS A. BRENNAN Sr, Encanteur, Bureau 738 rue Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, priviléges et voies y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 103, borné par les rues St-André, Ste-Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre P, sur un plan de C. U. Lewis, voyer, daté du 17 avril 1909, d'après lequel plan ledit lot mesure vingt-six (26') pieds quatre et trois septièmes de lignes (4 3|7''') lignes de face à la rue St-André, la même largeur dans le fond et cent vingt-sept [127'] pieds dix [10"] pouces et cinq [5'''] lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, tous les certificats nécessaires et l'acte de vente pardevant Cane, L. Demêchand, notaire, 10 0|0 de dépôt au moment de la vente.

6 août—6 13 20 27—sept 3 5

## Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

(3) ilets de terre. JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Renseignement complet sera annoncé le jour de la vente. Succession de Robert W. Smith. No 96,084 de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido.—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé du 1er août 1911, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain ilet de terre borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Palme, autrefois Seizième et Strocritz, 7me District de cette ville

Deuxième—Un autre ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, compris en l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Strocritz et Palmetto ou Dix-Septième.

Troisième—Un autre ilet de terre dans le Quatrième District de cette ville, borné par l'avenue Washington et les rues Toledano ou Upperline, Prieur et Johnson.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer les taxes de 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent sur acompte du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sans aucune limite. Positivement au dernier et plus haut enchérisseur. Cottage, 2205 rue Chartres, entre les rues Louisa et Piété. Cottage 1415 rue Bienville entre les rues Villeré et Marais. JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Succession de Delphia Vinnet e. No 97,709 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, —Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 7 septembre 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lu, daté et signé du 2 août 1911, par l'Honorable Porter Parker juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 140, borné par les rues Chartres, Louisa, Piété et Royal, et environ 23' 8" de l'encoignure des rues Chartres et Louisa, et mesurant environ 23' 8" de face à ladite rue de Chartres sur une profondeur entre lignes parallèles de 81' 2" 6'''. Les améliorations sont connues comme 2205 rue Chartres et comprennent un cottage simple contenant quatre chambres, citerne et hangar.

Deuxième—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, faisant partie d'un lot de terre, désigné par le No 9 de l'ilet No 28, d'après un plan de Jos Pilié, le 28 février 1826, annexé à un acte de dépôt pardevant F. De Armas, le 25 août 1829, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Tremé, Marais et Conti, et mesurant en mesure américaine 30' de face à la rue Bienville sur 127' 10" 5''' de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme 1415 rue Bienville, comprenant un cottage simple, contenant six chambres, hangar et citerne.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en 1911. 10 0|0 au moment de l'adjudication sur le compte de la vente, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, No 806 rue Perdido.

Lenge, Thomas, Nathan & Loomis, avocats.
6 août—6 13 20 27—sept 3 7